



CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Missions générales

Le Conducteur de travaux est responsable de la qualité des travaux effectués, de la tenue des délais et du respect du budget. Il contrôle toutes les étapes du chantier, depuis l'étude du dossier jusqu'à la réception des travaux.

Missions spécifiques

- Très régulièrement en déplacement, il fait le lien entre tous les intervenants, décideurs, ou exécutants. Il étudie le dossier concernant le projet de construction, les plans d'architecte, les différents cahiers des charges, les devis.
- Il effectue les démarches administratives et techniques d'ouverture du chantier. Il assure la gestion financière, organise les approvisionnements.
- Il intervient dans le choix des matériaux, des équipements utilisés, ainsi que dans les négociations avec les sous-traitants. Il surveille l'avancement des travaux, étudie les problèmes rencontrés et veille aussi au respect des dispositifs de sécurité.
- Il décide de la composition des équipes et gère les plannings de travail.
- Le conducteur de travaux rédige des rapports de chantier et rencontre les clients.
- aussi dans des bureaux d'études techniques ou des cabinets d'architecte